

Oiseaux nicheurs menacés en Normandie

Basse-Normandie et Haute-Normandie

Listes ROUGE et ORANGE des oiseaux nicheurs de Normandie

Huppe fasciée



Butor étoilé



Chouette
chevéche



Groupe ornithologique normand / GONm

Université - 14032 Caen Cedex

Tél. 02 31 43 52 56 - Fax : 02 31 93 27 07

E-mail : gonm@wanadoo.fr - Site internet : <http://gonm.free.fr>



Bruant proyer



Le bruant proyer est l'espèce typique des campagnes ouvertes ; un déclin récent a pu être constaté par les observateurs du GONm.

Pour inscrire une espèce sur la Liste rouge ou orange normande, il a fallu établir des critères, évidemment contestables : le rang d'une espèce dans cette liste dépend par exemple, du poids relatif accordé à tel critère plutôt qu'à un autre.

Le tableau ci-dessous présente les critères retenus ; le poids de chacun d'eux a été fixé de telle sorte qu'entrent en jeu tout aussi bien des critères régionaux que des critères nationaux ou européens.

Cette liste a été établie par Gérard Debout, avec l'aide de Régis Purenne, Alain Chartier, Bruno Chevalier, Jean Collette, Christian Gérard, Stéphane Lecocq ; les données normandes ont été extraites des fichiers du GONm, constitués depuis plus de 35 ans grâce au patient travail de collecte d'informations des observateurs du GONm, qui sont ici remerciés.

Gérard Debout
Président du GONm

A1/DE	Annexe 1 de la directive « oiseaux » 79/409 de l'Union européenne
Catég. SPEC (Species of european conservation concern)	Spec 1 : Espèce menacée à l'échelle planétaire Spec 2 : Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe Spec 3 : Espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe Spec 4 : Espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe Non Spec : Espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe
Catég. CMAP (Espèces dont la conservation mérite une attention particulière)	CMAP 1 : Espèce menacée à l'échelon mondial CMAP 2 : Espèce très menacée à la fois en France et en Europe (en danger ou vulnérable) CMAP 3 : Espèce dont le niveau de vulnérabilité est moyen en France comme en Europe CMAP 4 : Espèce en déclin en France comme en Europe CMAP 5 : Espèce dont le statut en France n'est ni défavorable, ni fragile contrairement au statut européen
LIM Aire	Limite d'aire de répartition
Imp. eur	Espèce dont 1 % des effectifs européens sont en Normandie
Déclin ancien	Espèce dont le déclin est attesté depuis plus de 20 ans
Déclin récent	Espèce dont le déclin est attesté depuis moins de 20 ans
Esp. Local.	Espèce dont 90 % des effectifs sont présents sur moins de 10 communes en Normandie
Prop. / France	Proportion de la population normande par rapport à la population française (10 à 19 % = 1, 20 à 29 % = 2 etc...)



*Le grand corbeau est un oiseau rare :
moins de cinq couples nicheurs
pour toute la Normandie,
il mériterait des actions
de conservation volontaristes.*

Liste rouge

LISTE ROUGE

Rang	Code	Niches certains	BN	HN	A1 /DE	Catég. SPEC	Catég. CMAP	LIM Aire	Imp. eur	Déclin ancien	Déclin récent	Esp. Local.	Prop./ France
1	F10	Grue cendrée	+		+	3	2	+				+	6
2	D12	Harle huppé	+			5	5	+				+	10
& 3	F15	Râle des genêts	+	+	+	1	1			+	+	+	
4	F06	Perdrix rouge	+	+		2	3	+		+	+		
& 5	P11	Pie-grièche grise	+	+		3	4	+		+	+	+	
6	B10	Butor étoilé	+	+	+	3	2					+	1
& 7	G16	Barge à queue noire		+		2	2				+	+	
8	F12	Marouette ponctuée	+	+	+	4	3			+		+	
à	K10	Sterne caugek	+		+	2	5				+	+	
11	M17	Torcol fourmilier		+		3	4			+	+	+	
	N05	Alouette lulu	+	+	+	2	5	+			+		
12	B03	Cormoran huppé	+	+		4	6		+			+	2
à	C13	Sarcelle d'été	+	+		3	2					+	1
18	F07	Perdrix grise	+	+		3	3			+	+		
	H17	Avocette élégante	+	+	+	3	5					+	
	J15	Mouette tridactyle	+	+		5	5					+	6
	M10	Pic cendré	+		+	3	5					+	
	P08	Pie-grièche écorcheur	+	+	+	3	5	+		+			
19	A15	Fulmar boréal	+	+		5	4						6
à	B11	Cigogne blanche	+	+	+	2	3						
26	C10	Canard chipeau	+	+		3	2					+	
	C12	Canard pilet	+	+		3	4				+	+	
	M05	Martin-pêcheur d'Europe	+	+	+	3	5						
	N02	Cochevis huppé		+		3	4	+		+			
	Q03	Traquet motteux	+			5	4			+	+	+	
	V16	Grand corbeau	+	+		5	6	+		+	+	+	
27	B02	Grand cormoran	+	+		5	6					+	5
à	E19	Faucon pèlerin	+	+	+	3	3						
36	G10	Bécassine des marais	+	+		5	3				+	+	
	H02	Chevalier gambette	+	+		2	4					+	
	H20	Édicnème criard	+	+	+	3	3						
	L11	Hibou des marais	+	+	+	3	3						
	L14	Chouette chevêche	+	+		3	3					+	
	L17	Chouette effraie	+	+		3	3						2
	Q09	Rougequeue à front blanc	+	+		2	4			+			
	S14	Pouillot de Bonelli	+	+		4	6	+			+	+	

Liste orange

LISTE ORANGE

Rang	Code	Nicheurs certains	BN	HN	A1 /DE	Catég. SPEC	Catég. CMAP	LIM Aire	Imp. eur	Déclin ancien	Déclin récent	Esp. Local.	Prop./ France
37 à 44	G05	Grand gravelot	+	+		5	5					+	3
	E15	Busard Saint-Martin	+	+	+	3	4						
	E16	Busard cendré	+	+	+	4	5					+	
	M01	Engoulevent d'Europe	+	+	+	2	5						
	R02	Locustelle luscinoïde	+	+		4	5					+	+
	R09	Rousserolle turdoïde		+		5	4	+					+
S07	Fauvette pitchou	+	+	+	2	5							
45 à 60	B06	Aigrette garzette	+		+	5	5						+
	C09	Sarcelle d'hiver	+	+		5	5	2			+		
	D04	Fuligule morillon	+	+		5	5					+	
	D06	Eider à duvet	+			5	5					+	2
	G01	Huitrier-pie	+	+		5	5					+	2
	G07	Gravelot à collier interrompu	+	+		3	4						1
	G13	Bécasse des bois	+	+		3	5					+	
	G14	Courlis cendré	+	+		3	5					+	
	H16	Échasse blanche	+	+	+	5	5						+
	J07	Goéland argenté	+	+		5	6						3
	J10	Mouette mélanocéphale		+		4	4						+
	M08	Huppe fasciée	+	+		5	5					+	+
	N08	Hirondelle de rivage	+	+		3	5					+	
	Q01	Traquet tarien	+	+		3	5					+	
	S15	Pouillot siffleur	+	+		4	6					+	+
U03	Bruant zizi	+	+		4	6	+				+		
61 à 70	D02	Fuligule milouin	+	+		4	5						+
	E09	Autour des palombes	+	+		5	6				+		
	G02	Vanneau huppé	+	+		5	4					+	
	J11	Mouette rieuse	+	+		5	6					+	+
	K06	Sterne pierregarin	+	+	+	5	6						+
	M09	Pic vert	+	+		2	5					+	
	M13	Pic mar	+	+	+	4	5						
	P04a	Pipit maritime	+			5	6	+					+
	P05	Bergeronnette flavéole	+	+		5 ?	6 ?	+					2
	Q12	Gorge-bleue à miroir	+	+	+	5	6						+
T04	Mésange à moustaches		+		5	5						+	1

Gravelot à collier interrompu

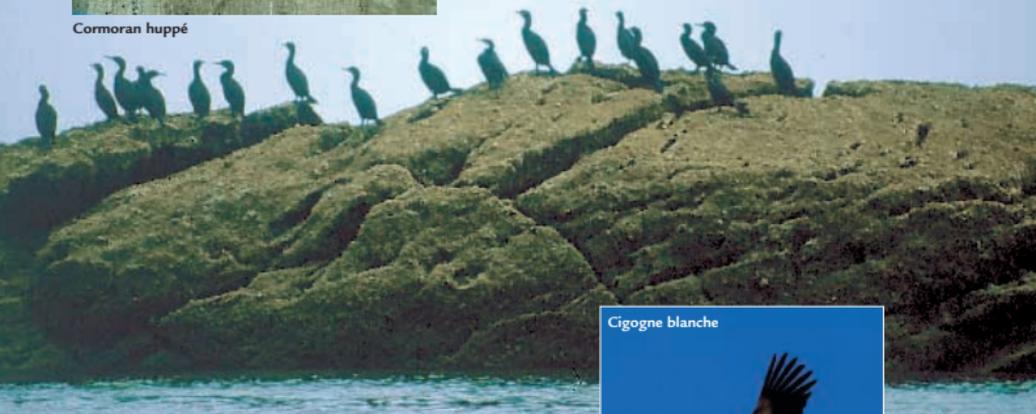
Espèce inféodée au haut de plage et à la laisse de haute mer, le gravelot à collier interrompu est menacé par les nettoyages « intempestifs » des plages.





Cormoran huppé

Plus de 1 % de la population européenne nicheuse de cormoran huppé est présente en Normandie, essentiellement dans la Manche



Cigogne blanche



L'aigrette garzette est un nicheur d'implantation récente en Normandie ; encore rare, elle a bénéficié de la présence des réserves du GONm pour s'installer.



Aigrette garzette

La cigogne blanche niche régulièrement en Normandie depuis une trentaine d'années ; tous les couples sont suivis chaque année et la construction de plates-formes a aidé l'espèce à s'implanter durablement.



Rougequeue à front blanc

Cette espèce a connu un déclin prononcé, lié à l'abandon du cheval au cours du 20^e siècle ; elle est désormais confinée à une petite partie de l'Eure.

Le rouge-queue à front blanc est un nicheur cavernicole qui connaît un déclin important, du fait du recul des vergers et des baies



Cochevis huppé

Le râle des genêts, autrefois très commun dans les prairies humides, est sur le point de disparaître de notre région, malgré des mesures contractuelles visant à encourager des pratiques agricoles favorables à cette espèce ; cela n'a pas suffi.



Grand cormoran

Le grand cormoran, espèce longtemps menacée de disparition, a bénéficié de mesures de protection décidées en sa faveur : protection légale de l'espèce, protection des sites de nidification. Grâce à ces mesures, les effectifs de grand cormoran ont progressé, bien que demeurant modestes (moins de 1200 couples pour 600 km de côtes !). Pourtant, l'espèce est menacée car elle serait « trop » abondante : 2 couples par km de côtes .

Il est possible d'agir pour sauver ces oiseaux menacés ou rares :

- En adhérant au GONm ;
- En participant activement aux actions menées par l'association ;
- En aidant financièrement le GONm.

Association reconnue d'utilité publique, le GONm peut recevoir des dons ou des legs : votre contribution nous aidera à acquérir de nouvelles réserves et à faire fonctionner le réseau de réserves le plus important de Normandie (plus de 35 réserves).

Elle nous aidera à mettre en œuvre des plans d'action pour protéger ces oiseaux, bien commun à tous les habitants de Normandie.